



Le défi « J'y vais ! » est de retour !

LE DÉFI SOLIDAIRE SUR LES MOBILITÉS ACTIVES ORGANISÉ DANS LA RÉGION GRAND EST EST DE RETOUR POUR UNE 11^{ÈME} ÉDITION !

En 2020, l'organisation de ce défi se développe à l'échelle Grand Est. Soutenu par l'ADEME, le défi « J'y vais ! » est une co-construction entre les 24 territoires partenaires et l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est qui en assure la coordination. L'enjeu étant de lutter contre la pollution, d'améliorer la qualité de l'air, de favoriser la pratique du sport et de promouvoir les mobilités actives sur l'ensemble de la région Grand Est.

Quel est le principe ?

Les changements d'habitude en faveur d'une transition écologique ont pris une place à part entière dans le quotidien des français.

Déclencher le changement de comportement pour passer de la voiture individuelle à des modes plus actifs (marche, vélo, transports en commun) passe par des actions de sensibilisation qui touchent directement les citoyens.

C'est dans cette logique que le défi « J'y vais ! » a été mis en place en 2010. Organisé sur deux semaines, **il a pour objectif d'inciter un maximum de salariés/élèves à se rendre sur leur lieu de travail/scolarité à vélo ou grâce à des modes de déplacement alternatifs à l'autosolisme.**

Les inscriptions sont ouvertes !

Le site internet du défi a fait peau neuve. Une toute nouvelle charte graphique a été mise en place pour marquer le développement du défi sur l'ensemble de la région. Les inscriptions et le comptage des kilomètres sont désormais possibles directement sur le site internet. **Les inscriptions sont ouvertes depuis le 24 juin !**

Les modalités du défi

Initialement prévu en juin, mais reporté au vu de la situation sanitaire, **le défi aura lieu du 14 au 27 septembre 2020.** Ce défi gratuit s'adresse aux structures (entreprises, administrations ou associations) comptant au minimum trois salariés et implantées sur les 24 territoires participants du défi (plus d'informations sur <https://defi-jyvais.fr>). Pour cette édition 11^{ème} édition, **le Défi est également ouvert aux équipes ou groupes** constitués au minimum de 3 personnes (amis, famille, voisinage, quartier, village, ...).

Trois déclinaisons

Dans un premier temps, ce défi ciblait uniquement les déplacements domicile-travail à vélo, pour les salariés, avec le défi « **Au boulot, j'y vais à vélo !** ». Certains territoires, en fonction de leur configuration, ont également souhaité proposer une déclinaison du Défi sur des modes de déplacement multimodaux sous le nom de « **Au boulot j'y vais autrement !** ».

Le défi s'est également ouvert aux élèves, enseignants et personnels des écoles, collèges et lycées. Cette déclinaison « **À l'école j'y vais à vélo !** » représente un exercice d'application pour transmettre aux adultes de demain les enjeux du développement durable tout en les sensibilisant à la sécurité routière et à la nécessité de pratiquer du sport pour leur santé. **L'ensemble de ces trois déclinaisons forme le défi « J'y vais ! ».**

Un défi solidaire

Le défi a également une visée solidaire. En 2020, compte tenu de l'épidémie de COVID-19, le total des kilomètres parcourus pendant la durée du Défi par les participants des établissements/équipes/groupe inscrits aux 3 déclinaisons du défi « J'y vais ! » sera converti en dotation financière au bénéfice des personnes impactées par la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Cette année, 2 types de dotations sont prévues :

 Les territoires partenaires du Défi apporteront une contribution calculée sur la base des kilomètres parcourus sur ces territoires sur l'ensemble des défis 2020 (vélo, multimodal, scolaire), à raison de 0,02 €/km à vélo et modes actifs (marche, trottinette non électrique) et de 0,01 €/km parcouru avec d'autres modes, et ceci à concurrence d'un montant maximum de la dotation de 10 000 €.

 Les participants pourront également effectuer des dons volontaires au niveau de leur établissement/équipe/groupe. Les modalités seront définies en septembre.

